

Les solidarités de proximité

Par tous et pour tous ?

LIENS SOCIAUX



EDUCATION PERMANENTE



CULTURE
EDUCATION PERMANENTE

Le sort de deux doigts, c'est de vivre ensemble.

Proverbe togolais¹



Réalisation : Service Education permanente Question Santé asbl

Texte : Anoutcha Lualaba Lekede/Question Santé

Graphisme : Carine Simon/Question Santé

Remerciements à l'équipe de l'asbl Ages & Transmissions - Michèle Piron, Sylvie Lerot et Isabelle Donner.

Avec le soutien de la DG Culture – Education permanente du Ministère de la Communauté française

Editeur responsable : Patrick Trefois 72, rue du Viaduc – 1050 Bruxelles

D/2009/3543/27

« Je donne des cours de français, de néerlandais, d'anglais au fils de mon épicier. »

*« Je rends visite à des dames âgées tout près de chez moi, nous prenons le thé et parlons un peu.
Souvent, avant chaque visite, je leur demande si elles ont besoin de quelque chose.
Je leur rapporte un pain ou des fraises... »*

*« Je pratique le système du co-voiturage pour déposer ou récupérer les enfants à l'école.
C'est avec des gens de ma rue, des voisins qui, à force de se fréquenter, sont aussi devenus des amis. »*

*« Vider les boîtes aux lettres quand les uns et les autres s'absentent,
ça, on n'arrête pas dans notre rue. »*

*« Parfois, je fais des choses pour ma voisine de palier comme aller lui chercher des médicaments,
des petits trucs comme ça. Quand je m'absente, elle prend mon courrier. »*

« Moi, il m'est arrivé de prêter ma salle de bain à ma voisine... »

Des petites attentions, des petits services entre voisins, ce sont autant de gestes qui participent à la vie en société, à la vie d'individus partageant un même territoire. Un partage géographique qui permet également aux uns et aux autres de tisser et de maintenir des liens.

Pour lutter contre le repli sur soi. L'indifférence. L'isolement.

Pour lutter contre l'individualisme croissant de notre société...

Solidarités

... de voisinage

... de proximité

... entre voisins

Cette brochure a été réalisée à partir de trois réunions du groupe de réflexion **Les solidarités de proximité** organisées par l'asbl *Ages & Transmissions* les 14 et 28 mai et le 11 juin 2009.

Cette réflexion fait suite à un débat antérieur mené au sein d'*Ages & Transmissions* sur le thème du comment vivre à un âge avancé tout en restant intégré dans la société².

La majorité des participants aux rencontres qui se sont déroulées en mai et juin derniers étaient des « jeunes d'hier » auxquels se sont mêlés des « jeunes d'aujourd'hui ». Ce sont leurs réflexions et leurs témoignages qui ont servi à construire cette brochure. De cette façon, ils ont voulu apporter leur contribution au **mieux vivre ensemble** dans les quartiers... Avec une attention particulière pour les aînés en situation de vulnérabilité, de perte d'autonomie ou de dépendance complète.

Remerciements à Monique Accard, Dominique Amos, Philippe Bairiot, Yolanda Bettencourt-Thomé, Annie Boisdenghien, Christian Coen, Monique Lecocq, Madeleine Lemaire, Yvette Marenne, Nanou Overloop, Marie-Claude Parent, Jean Piron, Sylvie Ruelle, Myriam Van In, Marie-Noëlle Vroonen et Marie-Antoinette Wilmotte.



DES MOTS POUR ÉVOQUER LES SOLIDARITÉS DE PROXIMITÉ

Parler des solidarités de proximité réveille en chacun un écho différent...

« Voisins. »

« Il s'agit d'entraide entre voisins. Pas uniquement, entre voisins d'un immeuble, mais aussi entre voisins d'une même rue et, éventuellement, d'un quartier. »

« Cela me fait penser à tous les besoins des personnes âgées.
Certaines ont besoin de transport pour faire des courses.
D'autres ont besoin de compagnie pour parler.
D'autres encore ont besoin d'affection, de quelque chose de plus chaleureux
et pas uniquement d'un service officiel ou utilitaire. »

« Je ne pense pas uniquement aux personnes âgées.
Je vois les solidarités de proximité comme quelque chose de plus large
qui pourrait inclure d'autres types de publics... »

« La solidarité de proximité renvoie à des mots comme 'convivialité', 'ville à taille humaine',
'sortie de l'anonymat'... À tous ces éléments qui contribuent à briser la solitude des personnes. »

Ces points de vue participent à la compréhension du terme « solidarité de proximité » que l'on pourrait tenter de définir comme suit :

- il s'agit d'entraide entre voisins d'un immeuble, d'une rue, d'un quartier et, au grand maximum, entre habitants d'une commune ;
- elle concerne tous les âges, tant au niveau de l'offre que de la demande ;
- elle suppose une disponibilité de temps à donner à d'autres ;
- elle implique la gratuité des services qui sont rendus ou échangés dans ce cadre ;
- elle fait également appel à la convivialité (comme parler de tout et de rien, du quartier, être à l'écoute des autres, etc.).

Actuellement, on parle de plus en plus des solidarités de proximité, des solidarités entre voisins. Elles apparaissent comme complémentaires et indispensables aux solidarités familiales et étatiques.

Au fil des années, les solidarités collectives et institutionnelles ont pris le pas sur les autres types de solidarités. Sur les solidarités inter et intragénérationnelles, sur les solidarités entre voisins qui existaient autrefois et qui constituaient alors les fondements de la vie en société. Cette tendance s'est accompagnée d'une montée de l'individualisme qui a peu à peu « évincé le besoin naturel d'échanges et de partage »³.

Or, les solidarités collectives et institutionnelles ne peuvent répondre à tous les besoins.

D'autant plus que ces derniers se font plus criants dans un contexte où la précarité et l'isolement vont croissant.

Dans le même temps, ici et là, des questions se posent sur la citoyenneté active :

comment résister au « Je » tout puissant ? Que faire pour les autres, autour de soi, pour construire une société plus harmonieuse ?

C'est dans cette perspective que s'inscrivent les solidarités de voisinage. Comme le décrit le programme « Voisins Solidaires », initiative lancée en France en 2007, elles donnent « à chaque citoyen l'occasion de se mettre en mouvement dans son environnement immédiat »⁴.

DES EXPÉRIENCES PLURIELLES

Les solidarités de proximité sont essentiellement des dynamiques qui sont portées par des citoyens de manière volontaire.

Elles peuvent être **formelles**. Organisées au sein d'une asbl ou d'une association de fait, elles sont portées par un groupe de citoyens ou d'habitants bénévoles.

Comme l'asbl le Réseau Santé du Vieux Sainte-Anne dans la commune d'Auderghem.

Il s'agit d'un groupe d'entraide de bénévoles, non professionnels, dont le territoire d'intervention se limite à la commune d'Auderghem. Le réseau propose une multitude de services bénévoles⁵ aux habitants. La personne qui souhaite bénéficier d'une aide, téléphone à la centrale du réseau et laisse un message sur le répondeur. Les messages sont relevés par la coordinatrice qui, en fonction des demandes qui y sont laissées, va faire appel à un des bénévoles repris sur une liste. Chaque année, les bénévoles sont invités à indiquer le type de services qu'ils sont prêts à rendre. Certains se proposent d'accompagner pour faire des courses ou une promenade, de conduire pour se rendre chez le médecin, le kiné, le coiffeur ou de promener le chien. D'autres se proposent pour faire du baby-sitting, accompagner ou récupérer les enfants à l'école ou, tout simplement, pour prendre un café, etc.



Comme les SELs (Systèmes d'Echange local).

L'objet d'un SEL est de permettre des échanges de services et de savoirs entre ses membres sur une base égalitaire dérogée de toutes considérations financières sauf frais réels, et de contribuer par là au renforcement d'un tissu social local qui ne reproduit ni les rapports sociaux ni la hiérarchie des qualifications tels qu'ils existent sur le marché du travail. C'est un système d'entraide local à caractère non-économique⁶. Concrètement :

« J'ai donné un petit lit d'enfant dont je n'avais plus usage à une famille qui allait avoir un bébé contre un Bon'heure. Un Bon'heure, c'est la mesure de l'échange qui a été choisie au sein du SEL⁷ et un bon équivaut à une heure de service rendu. Les services ne sont pas monnayables. Une dame que je connaissais se proposait de faire une heure de repassage et elle demandait à quelqu'un d'autre de donner une heure de cours de français à sa fille. C'est génial parce que ça ne doit pas être la même chose. Et ce n'est pas nécessairement la même personne qui doit vous rendre, cela peut tout à fait être quelqu'un d'autre puisque tout le monde est inscrit. Les échanges recouvrent un champ très vaste : le nettoyage, la lessive, la couture, le rangement, la baby-sitting, la gastronomie, etc. L'année passée, par exemple, un jeune couple a pu faire tout son mariage dans le cadre du SEL. Des personnes ont proposé divers types de services... »

Comme les RES (Réseaux d'Echanges de Savoirs).

Le principe des RES se calque sur celui des SELs, à la seule différence que les échanges concernent principalement des savoirs. Ces échanges « se réalisent au sein d'un système de réciprocité et non de compétition, la coopération et la co-responsabilité sont aussi apprises... »⁸.

Un exemple : le RES d'Ottignies-Louvain-La-Neuve.



« Ce qui m'apporte beaucoup à présent, c'est le RES. Un RES met en relation des personnes qui veulent acquérir des savoirs avec celles qui proposent de les transmettre. Ces échanges sont entièrement gratuits et ce sont surtout les échanges de savoirs de proximité qui sont encouragés. Par exemple : François donne des cours d'espagnol à Carole qui, de son côté, initie Jeanne à la culture des bonsaïs. Ou encore quelqu'un qui donne des conseils d'horticulture quand lui-même apprend à installer Internet.

La philosophie du réseau est qu'il s'adresse à tous les âges, à toutes les couches sociales, à toutes les origines : rien n'est demandé au niveau des études, professions ou philosophies religieuses. Les échanges sont interculturels et intergénérationnels. La pluralité du réseau en constitue la richesse... Dernièrement, j'ai donné des cours à une Tchèque qui apprend le français. Ici, c'est un échange gratuit que vous offrez. »

A côté de ces solidarités de proximité qui fleurissent un peu partout en Belgique, il en existe d'autres. Comme « La Donnerie », « La Servicerie » ou « La Prêterie » à Louvain-La-Neuve où le mot d'ordre est gratuité. Comme le projet « Bibliothèque à domicile » développé par l'asbl *Ages & Transmissions* en partenariat avec les bibliothèques communales à Bruxelles : des bénévoles vont porter des livres à des personnes de la commune qui ne savent plus se déplacer facilement⁹. Comme les jardins solidaires dits aussi jardins partagés ou collectifs. Et, dans une moindre mesure, comme certains Groupes d'Achat Solidaires (GAS) locaux...

Le dénominateur commun de ces nouvelles pratiques est qu'elles sont encadrées, soumises à certaines règles.

Leur gestion est le plus souvent confiée à un coordinateur/trice ou à un comité, chargé de veiller à leur bon fonctionnement.

Les solidarités de proximité peuvent aussi être informelles. Les échanges se situent au niveau de deux voisins ou entre les membres d'un groupe de citoyens ou d'habitants. Les services qui sont rendus le sont gratuitement, de manière ponctuelle ou sur une plus longue période.

« Dans mon immeuble, j'ai une voisine espagnole qui vit au cinquième étage. Quand elle a besoin d'une lettre bien tournée pour le syndic ou qu'elle a besoin de comprendre certains documents administratifs, elle vient chez moi. Et, moi, quand j'ai besoin de n'importe quoi, je vais chez elle. Parfois, quand mon voisin de palier, qui est un vieux garçon, est malade, je lui donne un petit plat préparé. Avec une autre voisine qui a fait une dépression il n'y a pas longtemps, nous avons un peu bavardé... Dans mon immeuble, il y a douze appartements et nous sommes au moins cinq voisins à nous rendre, de temps en temps, des services. »

« J'ai fait pas mal de couture pour ma voisine de palier car elle recevait des vêtements qui étaient toujours trop grands. Je rétrécissais, je raccourcissais les manches, les pantalons, etc. Je fais encore pas mal de choses pour elle. Elle est plus jeune que moi, mais elle n'est pas en très bonne santé... »

« Ma plus proche voisine a 86 ans et elle n'est plus tellement habile et alerte. Tous les lundis, je vais lui sortir ses poubelles. »

« Hier, j'ai pris en charge un jeune de 10 ans qui avait été renvoyé un jour de l'école du quartier où je suis également bibliothécaire. Tout à l'heure, je m'en occuperai de nouveau car sa maman est un peu dépassée... Tout près de chez soi, il y a comme ça des gens qui sont dans une détresse immense : c'est une maman qui vit seule ici avec quatre grands enfants. L'aîné a 23 ans, mais il ne fait rien.

Le mari est bloqué en Guinée-Conakry suite à un coup d'Etat.

Cela ne se passe pas dans une rue quelconque puisqu'il s'agit de ma rue, à Woluwe. Je crois que tout près de chez soi, il y a des demandes, il suffit simplement d'ouvrir les yeux. »



DES SOLIDARITÉS POUR TISSER DES LIENS DE PROXIMITÉ

Les familles monoparentales, les ménages d'une personne, l'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes sont des réalités qui se font de plus en plus visibles dans la société. L'isolement, la précarité et leurs conséquences sur la santé des individus aussi.

De ces situations et trajectoires personnelles différentes naît une multitude de besoins.

Certains besoins sont pris en charge par la collectivité par le biais de la sécurité sociale (chômage, retraites, indemnités invalidité (maladies/accidents), allocations familiales, etc.). D'autres touchant à la personne sont pris en charge par différents services, qu'ils soient institutionnels ou associatifs, qu'ils soient de proximité ou pas...

Cependant, il s'avère que ces dispositifs restent insuffisants.

Des demandes ou des attentes qui, parfois, ne tiennent pas à grand-chose, peuvent être rencontrées par le biais de l'entraide.

Par le biais de l'entraide familiale certes.

Mais, aussi, par l'entremise de solidarités entre voisins.

Ces solidarités qu'on peut également qualifier d'intermédiaires restent nécessaires.

Un voisin peut parfois être plus prompt à réagir qu'un membre de la famille qui réside loin : aller chercher un médicament à la pharmacie la plus proche pour une voisine âgée qui se déplace difficilement peut être plus rapide que si celle-ci devait attendre la venue de son fils - marié et père de famille - qui habite à 80 kilomètres de là.



« Quand je suis arrivée à Bruxelles, j'avais 29 ans et je ne connaissais pas tellement de monde et pas vraiment mes voisins. Je venais de la campagne et mon père m'avait appris qu'il fallait s'entraider, qu'il fallait de la solidarité entre les personnes. A Bruxelles, que pouvais-je faire ? J'avais une voiture. Mais, comme je ne savais pas très bien à qui m'adresser, je suis allée à la paroisse pour demander s'il n'y avait pas des gens qui avaient besoin d'être conduits de temps en temps. C'est ainsi que pendant 5 ans environ, j'ai fait le taxi pour trois dames une fois par mois. Je les conduisais dans un endroit à Ixelles où elles avaient leurs réunions. L'une d'entre elles était jeune mais handicapée, les deux autres étaient plus âgées. Toutes sont devenues des connaissances sympathiques. Puis, j'ai arrêté. Maintenant que je suis retraitée, je recommence un peu : je fais des choses avec mes voisins, dans mon immeuble. Surtout, avec ma proche voisine. »

« J'ai eu récemment une expérience fabuleuse avec mes voisins d'en face. Il s'agit d'un jeune couple avec deux jeunes enfants. Dernièrement, ils ont entrepris de gros travaux dans leur maison. A Pâques, ils sont partis pour que l'entrepreneur termine la rénovation de leur cuisine. Le soir de leur retour, les travaux n'étaient toujours pas terminés et ma voisine était complètement affolée : les petits n'avaient pas mangé et ils allaient le lendemain à l'école. Je lui ai proposé de venir et d'utiliser ma cuisine. En réalité, j'ai mis ma cuisine à leur disposition le temps nécessaire. Cela a duré une bonne semaine, mais, cela a permis de créer des liens. Parfois, on a mangé ensemble. C'était très positif. »

« J'aide un couple de personnes âgées qui habitent un tout petit immeuble à côté de chez moi. Ce sont des gens charmants à qui je téléphone régulièrement. Je leur fais de temps en temps des petites courses. De ma cuisine, je vois leur cuisine et leurs rideaux sont généralement fermés le soir et ouverts la journée. Un matin, alors que la dame se trouvait à l'hôpital et que son mari était resté seul à la maison, j'ai remarqué que les rideaux n'avaient pas été tirés... Il était déjà plus de 11h. J'ai immédiatement téléphoné chez eux et son mari m'a répondu : il allait bien. Je lui ai demandé d'ouvrir ses rideaux car j'avais cru qu'il lui était arrivé quelque chose. »



L'entraide entre voisins facilite la vie au quotidien : on peut compter les uns sur les autres pour des petits services, en cas de coups durs ou d'urgence, etc.

Elle permet de rester en relation avec son entourage immédiat.

Elle contribue à lutter contre l'indifférence et l'anonymat qui se sont installés dans la société.

Elle contribue à améliorer la qualité de vie au niveau local.

Elle marque une appartenance à une communauté.

Elle participe, tout simplement, à la cohésion sociale des quartiers.

LES FACTEURS QUI BRISENT LES BARRIÈRES, LES MÉFIANCES ET QUI RAPPROCHENT

L'évolution des modes de vie est venue quelque peu bouleverser les chaînes de solidarités de proximité traditionnelles. Avec le temps, la spontanéité qui sous-tendait l'entraide entre voisins s'est effilochée...

Aujourd'hui, retrouver les solidarités de proximité, ces fondements de la vie sociale, semble nécessaire.

Mais comment faire ? Comment (re)créer des solidarités de proximité ? À quels types de solidarités pense-t-on ?

Aux solidarités qui sont informelles ? À celles qui prennent place dans des cadres plus formels ?

Ces interrogations appellent à **certains préalables.**

« Briser la glace. » « Faire connaissance avant d'aller plus loin. » « Se parler plus : dans la rue, chez l'épicier, etc. »

« Cela peut simplement être aider quelqu'un qui marche difficilement à traverser. Sans pour ça parler nécessairement. C'est déjà une façon de créer un premier lien. »



« Peut-être qu'un besoin commun à un ensemble de gens, d'un même quartier, pourrait faire émerger ce type de solidarités. »

« Il faut dépister... Il est difficile de pratiquer l'entraide si l'on ne connaît pas les gens et leurs besoins. Il faut d'abord commencer par trouver les personnes qui sont isolées, les personnes âgées dépendantes, etc. »

« Participer à des structures comme des comités de quartier ou à des manifestations comme des brocantes ou des fêtes. »

« La configuration géographique est un élément important. J'habite dans une cité-jardin et ce type de construction engendre beaucoup de mixité sociale. Il y a des logements sociaux, il y a des jeunes et des plus âgés. Il y a des gens de toutes les cultures. Je trouve que tout ça se mêle assez bien... Forcément, les gens avec lesquels il y a le plus de solidarité sont les gens de mon âge qui ont des enfants. Ceci dit, je connais des personnes âgées dans le quartier auxquelles j'ai déjà proposé mon aide. Mais, pour l'instant, elles sont bien entourées et elles n'ont pas fait appel à moi. »

« Les initiatives comme la Fête des Voisins sont très intéressantes. C'est de la proximité qui peut aboutir à de la solidarité de proximité. En tout cas, cela peut aboutir à ça si l'on va plus loin que la simple convivialité et que l'on souhaite faire ou construire quelque chose ensemble. »





La Fête des Voisins



Calquée sur le modèle d'« Immeubles en Fête » en France, la « Fête des Voisins » agit en tant que catalyseur pour recréer des liens entre les citoyens. Le principe est simple : lutter contre l'individualisme et le repli sur soi en favorisant la convivialité. Comment ? En encourageant – un jour déterminé – chaque habitant à poser un geste simple comme inviter ses voisins à partager un buffet ou un repas. Ce geste permet de tisser des liens de proximité et de développer un sentiment d'appartenance à un même quartier.

La Fête des voisins est une initiative qui a lieu une fois par an.

Mais, d'autres pistes méritent également d'être explorées : créer des activités auxquelles des enfants peuvent participer (courses de 100 mètres pour les jeunes d'une rue, foot entre jeunes de deux rues) ; organiser des concours de danse pour les couples d'un quartier, des chasses au trésor ; proposer des compétitions locales pour toutes sortes de jeux (échecs, fléchettes, scrabble, monopoly, etc.). Entre familles, entre différentes générations d'une rue, ...

Tout est possible pour autant qu'on le souhaite, l'essentiel étant de se connaître, de se parler... Et aussi de s'amuser.

Outre les manifestations festives, sportives ou de détente, certains lieux apparaissent également comme créateurs de liens. Peut-être une première étape pour des solidarités de proximité à naître ?

C'est le cas de certains lieux communs comme les marchés, les cafés, etc. C'est d'ailleurs à cause d'une personne qui fréquentait un café que le Réseau Santé du Vieux Sainte-Anne a démarré voilà trente ans à Auderghem : un jour, des habitués se sont inquiétés de ne pas voir durant plusieurs jours d'affilée un des leurs, plus âgé, qui fréquentait également le café. Cette inquiétude collective a poussé à se rendre chez le vieil homme... Ce dernier était décédé de froid faute de moyens pour se chauffer à un moment où il avait fait particulièrement froid. Il était mort chez lui, seul, depuis plusieurs jours. Ce décès a provoqué un sentiment de révolte et de colère dans le quartier. Un habitant, que cette histoire avait ému, a décidé d'agir et de mobiliser d'autres autour de lui pour que cette tragédie ne se répète plus dans le quartier...



Les commerces de proximités comme les petites épiceries, les salons de coiffure, les salon-lavoir apparaissent aussi comme des lieux de rencontres.

*« Moi, j'adore le salon-lavoir. Je trouve que c'est un lieu hyper poétique...
Il y a quelques années, il y a eu une exposition qui a été organisée dans un salon-lavoir que je fréquentais.
C'est un lieu qui brasse toute une série de gens, de catégories socio-professionnelles. »*

*« La wassorette est un bon endroit de convivialité : on s'assied, on regarde, on parle.
Maintenant, on voit de plus en plus de messieurs qui viennent faire leur lessive...
Est-ce que c'est un bon endroit matrimonial ? Je ne sais pas...
car jusqu'à présent je n'y ai rencontré que des curés ! »*

LES FREINS AUX SOLIDARITÉS DE PROXIMITÉ

Tout comme certains facteurs sont propices aux solidarités de proximité,
il existe également toutes sortes des freins.

Certains sont propres aux individus.

*« J'ai remarqué que quand on s'installe dans un nouveau quartier et qu'on arrive à parler très vite à un maximum de voisins, on crée rapidement des liens.
Au contraire, si on ne dit jamais "bonjour", c'est bien sûr le silence qui va s'installer.
Et il devient extrêmement difficile de commencer à le dire quatre ou cinq années après ! »*

« Le délit de sale gu... Il y aura toujours quelqu'un, à un moment, pour dire que telle personne ou telle autre a une tête qui ne lui revient pas. »

*« Il y a la peur des autres, la peur d'être envahie, la peur d'être volée...
On pourrait dire toutes les peurs sécuritaires. »*

*« Il y a la peur de se faire mal recevoir par l'autre quand on veut proposer quelque chose.
Et puis, on a aussi peur que l'autre n'accepte pas ou reste dans son coin. »*

D'autres peuvent avoir une origine culturelle.

« Il y a aussi une question d'éducation. Quand je suis arrivée en Belgique, une chose m'a frappée dans le tram parce que cela est arrivé plusieurs fois. J'ai parfois eu en face de moi une maman avec son bébé sur les genoux. Naturellement, le bébé gigotait et ça frappait sur moi. C'est tout à fait normal qu'un enfant bouge. Mais, directement, la maman intervenait parce qu'elle avait peur de gêner. Il y a ici une éducation au respect de l'autre que j'apprécie mais que je trouve excessive par moments. »

« Je crois qu'actuellement il y a de plus en plus de personnes âgées qui veulent s'en sortir seules et qui justement ne veulent pas, ou en tout cas pas trop, d'aide des autres parce qu'elles veulent garder leur indépendance. »

« Il y a un certain orgueil, une certaine fierté chez beaucoup de personnes par rapport au fait de s'en sortir seules, de ne pas avoir besoin d'aide des autres. »

*« Dans certaines cultures, on a plus spontanément un rapport à l'autre.
Regardez, les Africains, les Maghrébins, les Italiens, les Brésiliens ! »*

D'autres encore résultent du fait de vivre ensemble.

« Mes voisins de l'appartement d'en dessous rouspetent sans arrêt et pour tout depuis que ma petite-fille est là. Avant, ça allait, on se disait bonjour bien que l'on n'ait jamais été de grands amis. Depuis, que la petite est là, plus rien ne va : que l'on marche, que la petite roule avec son petit vélo, ils râlent pour tout et n'importe quoi. Même à 11h du matin. Personnellement, je n'ai pas envie d'aller prendre un café avec eux. »

Ce ne sont pas les seuls freins aux solidarités de proximité. Il en existe d'autres comme la mobilité, particulièrement l'utilisation de la voiture pour se déplacer... contrairement à la marche qui ouvre des perspectives de rencontres. La mobilité professionnelle peut également représenter un obstacle quand, par exemple, les déménagements sont fréquents.

Le manque de temps, le climat sous nos latitudes, la disparition des cafés comme celle des petits commerces de proximité, le temps passé devant l'ordinateur et la télévision en sont d'autres exemples.

LES SOLIDARITÉS EN QUESTION

Tout comme certaines peurs peuvent freiner les solidarités de proximité, certaines expériences peuvent refroidir...

« Dans la ville, on est pressé. On va à son boulot. Parfois, on se dit bonjour, parfois, on ne se dit pas bonjour. Moi, je suis plutôt assez ouverte donc j'ai tendance à dire "Bonjour, comment ça va ?". Mais, beaucoup de personnes me regardent avec l'air de dire "Mais qu'est-ce qu'elle me veut celle-là ?" ».

Aussi bien dans les solidarités de proximité de type informel...

« Certaines personnes ne veulent même pas de contacts avec leurs voisins. Notre famille a habité huit ans en Afrique du Sud. Quand de nouveaux voisins s'installaient dans le quartier, les autres habitants venaient toujours apporter qui une tasse de thé, qui un morceau de gâteau pour vous accueillir, etc. Quand nous sommes revenus en Belgique, c'est quelque chose que nous avons voulu instituer dans notre quartier. Chaque fois que de nouveaux voisins arrivent, nous allons leur dire bonjour, les inviter à prendre un verre, etc. Une fois, je suis tombée sur une nouvelle voisine qui m'a reçue sur le pas de la porte. Elle m'a dit qu'elle n'avait pas envie d'avoir de contact avec les voisins. Depuis lors – cela doit faire maintenant trois ans –, on ne s'est jamais adressé la parole. C'est une attitude qui casse la convivialité et le désir de venir en aide... »

... que formels comme dans le Réseau Santé Sainte-Anne.

« Je me souviendrai toute ma vie d'une dame qui avait pratiquement usé tous les autres bénévoles avant moi. Un jour, ne sachant plus utiliser son fer à vapeur à cause d'un petit joint défectueux, elle m'a demandé d'aller lui en acheter un nouveau. Je lui ai dit qu'il n'était pas certain que son fer fonctionne de nouveau. Comme elle insistait, je suis allé lui en acheter un. Comme je le craignais, le fer n'a pas fonctionné une fois le joint changé. J'ai demandé à être remboursé des 0,02 EUR que cela avait coûté. Je me suis fait traiter de tous les noms, de voleur, etc. Alors que je lui rendais de menus services depuis un an et demi. C'est la goutte qui a fait déborder le vase, je lui ai dit ses quatre vérités et assuré qu'elle ne me reverrait plus. »

Aux difficultés qui peuvent découler du comportement de certaines personnes, de confrontations des caractères, de certaines incompréhensions, des abus peuvent aussi parfois survenir.

« A Tervueren, j'ai fait la connaissance d'une dame, au cours d'une manifestation culturelle, qui habitait dans une rue proche de la mienne. Elle avait beaucoup de problèmes de santé et devait se rendre souvent l'hôpital. Elle ne conduisait pas et elle avait besoin que quelqu'un l'y accompagne. C'est ce que j'ai commencé à faire de temps en temps. Puis, comme elle n'était pas très habile – tout ce qu'elle avait tombait régulièrement en panne –, là aussi, elle a pu compter sur mon aide. Mais, à un moment donné, je me suis sentie très envahie par ses demandes. Sous prétexte que des liens s'étaient créés, elle téléphonait sans cesse. J'ai dû malheureusement lui dire que je n'étais pas tout le temps disponible. La difficulté, c'est le dosage quand on est dans l'informel. C'est pour ça que je trouve que la Banque du Temps¹⁰ à Woluwe a quelque chose de très sain parce que chacun doit donner quelque chose de lui-même et, de cette manière, on (se) découvre des compétences tout à fait insoupçonnées. C'est beaucoup plus difficile quand ce sont des personnes qui se mettent à la disposition d'autres de manière informelle. »

« J'aide des voisines qui n'habitent pas loin de chez moi. Une des dames, 63 ans, s'était cassé le pied et avait téléphoné à la centrale du Réseau Santé pour demander si une personne pouvait venir accompagner sa maman de 88 ans faire une promenade deux fois par semaine. Quoiqu'un peu réticente, j'ai accepté d'accéder à cette demande parce que je n'aime pas dire non aux gens. Cela se passait bien parce que cette dame, qui avait été enseignante, était très intéressante. (...) Très vite, d'autres demandes ont commencé à arriver : il fallait accompagner la maman à son club de bridge, etc. Quand la fille a été rétablie, j'ai dit à sa maman que je ne viendrais plus. Mais, elle a commencé à pleurer me disant que ces promenades étaient très importantes pour elle... Je continue donc à lui rendre ce service. Cependant, il n'y a pas si longtemps, quand je suis arrivée chez elle, elle m'attendait avec leur chien et m'a déclaré "Ma fille a dit que puisque vous allez me promener, vous pouviez aussi sortir le chien". J'étais tellement surprise que je n'ai pas réagi et nous nous sommes retrouvées à faire la promenade à trois. Cela n'a pas du tout été facile parce que, d'un côté, je devais soutenir cette dame qui marche difficilement et, de l'autre, tenir le chien. En cours de route, plusieurs personnes m'ont crié dessus parce que je ne savais pas tenir "mon" chien. J'ai écrit à la fille pour lui dire que ce n'était pas ce qui avait été convenu au départ et j'attends toujours sa réponse. »

Trop de proximité peut-il tuer la solidarité de proximité ?

DES RÉSEAUX PLUS FORMELS QU'INFORMELS ?

L'encadrement dont peuvent bénéficier les solidarités ou les réseaux de solidarités de proximité formels semble présenter de nombreux avantages.

Une certaine organisation de l'entraide qui pourrait prendre place dans une rue, dans un quartier, dans une commune serait à même de prévenir et de circonscrire les problèmes éventuels, entre ceux qui donnent et ceux qui en bénéficient.

« Quand on est plus nombreux, on peut un petit peu distribuer la "besogne". »

*« Ce n'est pas directement à nous que vient la demande. Elle passe par la coordinatrice.
Au moins, celle-ci a déjà eu l'occasion de faire un travail avec le/la bénéficiaire.
Ou alors la personne a déjà dû mettre en mots ce qu'elle souhaitait. »*

« Dans un réseau, on peut se remplacer mutuellement. »

« C'est plus facile de faire partie d'un réseau. Cela me paraît plus aisé que de devoir commencer à chercher lorsqu'une difficulté se présente. »

« On peut soi-même recourir au réseau. »

*« Un autre avantage est qu'un réseau formel est justement appelé à s'élargir. Quand c'est informel, c'est entre deux ou quelques personnes. On ne pense pas toujours que c'est quelque chose qui pourrait s'étendre et faire des petits. Contrairement à un réseau formel où il y a des relais de génération en génération. Le réseau peut continuer à exister bien après ceux qui l'ont créé et animé à ses débuts. Un autre point positif est que l'on peut en parler autour de soi, sensibiliser d'autres au fait qu'un tel réseau a besoin de nombreux bénévoles, de diversité...
Je trouve aussi que c'est plus juste, on a moins l'impression que c'est dans un certain sens.
On est plus dans un aller-retour. C'est plus normal et plus sain. »*

« Il y a une liste, des règles... Les uns et les autres savent qu'il y a des conditions à respecter. »

« Quand il y a des problèmes, on peut en parler avec d'autres bénévoles pour tenter de les résoudre. »

« Se reposer sur les autres éventuellement quand on est momentanément indisponible. »

Face aux besoins, les réseaux de solidarités de proximité semblent être des lieux propices où peuvent se déployer des actions citoyennes. Apportant par là, une plus-value positive aux individus et à leur quartier.

Mais les réseaux, pour exister, doivent commencer par être initiés.

Bénéficier d'un moteur.

Que cela soit le fait d'une personne ou de plusieurs qui décident de porter le projet. Comme les réseaux d'Auderghem et de Boitsfort, comme les SELs et les RES, etc.

« Il faut des citoyens-moteur. »

L'entraide entre voisins suppose une relation qui doit être satisfaisante entre deux personnes.

Pour celle qui reçoit.

Mais aussi, pour celle qui donne.

Une relation juste et équilibrée, où chacun est respecté pour ce qu'il est.

LE JEU EN VAUT-IL LA CHANDELLE ?

Un point de vue... particulier ?

« La première solidarité de proximité, n'est-elle pas tout d'abord familiale ?... Je ne suis pas pour les solidarités entre voisins. Je trouve qu'il y a beaucoup d'abus de la part des gens qui demandent, qui échangent.

Personnellement, je n'ai pas cet esprit-là d'aller vers et d'aider mes voisins. C'est peut-être drôle ce que je dis,

mais, je ne supporte pas ça, je ne pourrais pas le faire. Mais, peut-être, est-ce aussi à cause de mon métier, je suis infirmière sociale. J'aime bien aider les gens mais d'une certaine façon. »

Des voix et des convictions convergentes.

« J'ai travaillé pendant 40 ans et chaque heure devait être comptabilisée. Par contre, depuis que je suis à la retraite, j'adore rendre service gratuitement. Etre enfin dans l'esprit de gratuité, personnellement, je trouve que c'est ce qui fait que la vie est belle... »

« Tant qu'on a la santé et que l'on peut rendre service ! »

« La solidarité peut se créer davantage dans des événements difficiles. Moi qui utilise beaucoup les transports en commun, je vois que les gens se parlent beaucoup plus quand il y a une grève ou des problèmes. Se parler, c'est une bonne entrée en matière pour que des solidarités se développent. »

« On apprend l'un de l'autre. »

« Les solidarités de proximité sont des initiatives à encourager. Cependant, à la base, il faut voir quels sont les besoins des gens. »

« Sur le plan personnel, les solidarités permettent de rester encore dans un circuit où l'on peut être actif et utile aux autres. Et, aussi, de continuer à se développer. Tout comme elles permettent de lutter contre la solitude et l'isolement. Car cela peut être terriblement désagréable d'être tout seul et de ne pas pouvoir parler pendant toute la journée si ce n'est qu'à ses plantes ou à son chien. Au niveau de la collectivité, il est toujours intéressant qu'il y ait des échanges entre des personnes aux parcours différents, qui ont une autre vision des choses. Cela peut parfois débloquer certaines peurs et certaines craintes. Les solidarités de proximité peuvent également être des occasions pour montrer ce que l'on sait faire, comment on a solutionné certains problèmes. Je pense que c'est positif pour chacune des parties. »

« Quand on vit des choses un peu difficiles, on espère pouvoir compter aussi sur les autres. »

« Compter sur les autres veut dire que l'on doit aussi donner aux autres. Pour mieux recevoir, il faut donner. »

« Je ne fais pas plaisir à l'autre pour recevoir quelque chose en retour. »

Les solidarités de proximité apparaissent comme indispensables. Pour de multiples besoins qui ne peuvent autrement être rencontrés.

Pour rendre des petits services.

Mais, surtout, pour rompre la solitude et l'isolement, véritables maux de la société moderne.

Les statistiques le révèlent. Les travailleurs sociaux, eux, y sont quotidiennement confrontés. Même si elles n'ont pas la prétention de tout résoudre, les solidarités de proximité, qu'elles soient formelles ou informelles, constituent peut-être un jalon – parmi d'autres – pour recréer des liens entre les personnes.

Pour qu'elles se sentent bien.

Elles-mêmes tout comme dans leur quartier.

Et, à ce titre, les initiatives citoyennes de type solidarités de proximité méritent d'être soutenues.

Par les individus.

Mais aussi par tous les niveaux de pouvoir de l'Etat.

Les bénéfices qui seraient ainsi récoltés au niveau individuel rejailliraient sur la collectivité.

Les solidarités de proximité participent à l'amélioration de la qualité de vie.



Pour en savoir plus

- Isabelle Dossogne, *Au temps de la retraite, emménager dans un habitat groupé*, coll. Liens Sociaux, Service Education permanente Question Santé asbl, 2005.
- Isabelle Dossogne, *Les Systèmes d'Echange Local : une source de mieux-être*, coll. Liens Sociaux, Service Education permanente Question Santé asbl, 2006.
- Anoutcha Lualaba Lekede, *L'habitat kangourou*, coll. Liens Sociaux, Service Education permanente Question Santé asbl, 2006.
- Isabelle Dossogne, *Des jardins... solidaires*, coll. Liens Sociaux, Service Education permanente Question Santé asbl, 2009.
- *Nouvelles de la recherche sur la solidarité*, compte-rendu lu sur www.tele-secours.be
- Exposé de Bertrand Quentin, *C'est important d'être solidaire, mais quand même pas avec le voisin*, à l'occasion du colloque « La solidarité de proximité » organisé par Télé-Secours à Bruxelles le 14 février 2009 sur www.tele-secours.be
- www.localsolidarity.com
- www.solidaritedeproximite.org
- www.immeublesenfete.be
- www.voisinssolidaires.fr



Asbl Ages & Transmissions

Depuis 12 ans, *Ages & Transmissions* asbl travaille pour et avec les seniors afin de leur permettre d'appartenir au monde, de rester vivants et actifs, lucides, déterminés, critiques et solidaires dans la mesure de leurs souhaits et de leurs moyens. Quatre mots résumant aujourd'hui l'action d'*Ages & Transmissions* : AGIR – ECRIRE – REFLECHIR- ECHANGER

AGIR

Ages & Transmissions défend l'idée d'une société pour tous les âges dans laquelle chacun peut jouer un rôle actif, participer. Mais à l'heure de la retraite, il importe de trouver de nouveaux objectifs de vie, centres d'intérêt et occupations. Il suffit de jeter un coup d'œil à l'action « Coup de pouce et langage » dans les écoles ou au projet « Bibliothèque à domicile » pour percevoir le dynamisme des + de 50 ans.

ECRIRE

Écrire, c'est laisser une trace, c'est transmettre, c'est choisir de devenir un « passeur de mémoire » p.ex. dans un groupe "J'écris ma vie" ou sur le site interactif "magazine" accessible via le site web de l'asbl. Vous portez en vous un trésor unique puisque vous êtes unique. Il n'existe pas un seul être sur la terre qui soit votre double. Votre histoire est collée à votre peau, personne ne l'a vécue comme vous. Allez-vous garder ce trésor pour vous seul ?

REFLECHIR

Avec l'âge, les préoccupations changent, le monde interpelle différemment. *Ages & Transmissions* accompagne le questionnement et la réflexion des seniors sur le monde d'aujourd'hui et de demain : vivre dans une plus grande simplicité, accompagner le « bien vieillir », s'engager dans la société, développer la solidarité entre voisins.

ECHANGER

Une fois la vie professionnelle derrière soi, les liens sociaux se transforment, laissant parfois un vide ou se restreignant petit à petit à la sphère familiale. Il importe de garder des opportunités de rencontre et d'échange avec d'autres, seniors ou non. Ces échanges peuvent prendre la forme de débats, de groupe de réflexion, mais aussi de rencontres interculturelles et/ou intergénérationnelles.

60 rue de la Prévoyance - 1000 Bruxelles - 02/514.45.61 - www.agesettransmissions.be - agesettransmissions@belgacom.net



- 1 www.afrik.com
- 2 Voir le 3e cahier de l'asbl *Ages & Transmissions* publié en janvier 2009, « Quelques pistes pour vivre un âge avancé tout en restant intégré dans la société », qui reprend les réflexions du groupe « L'âge avancé et l'engagement dans la société ». Ce cahier est disponible sur demande à *Ages & Transmissions*.
- 3 Présentation de l'association Voisins Solidaires sur www.solidaritedeproximite.org
- 4 Ibidem.
- 5 Si les services sont rendus gratuitement la plupart du temps, une petite contribution est cependant demandée aux bénéficiaires pour certains services comme le transport.
- 6 <http://lesel.be>
- 7 Il s'agit du SEL Coup d'Pouce de Villers-la-Ville, Court-St-Etienne, Chastre, Sombreffe, Gembloux, Louvain-La-Neuve.
- 8 Isabelle Dossogne, *Les réseaux d'échanges de savoirs, loupiotes d'espoir*, coll. Liens Sociaux, Service Education permanente Question Santé asbl, 2008, p. 4.
- 9 Le projet « Bibliothèque à domicile » est en cours à Woluwe-Saint-Pierre et bientôt à Evere.
- 10 La Banque du Temps promeut et facilite l'engagement bénévole de groupes de personnes, issues d'organisation (les « Donneurs de Temps »), au profit d'autres organisations (les « Preneurs de Temps ») dont l'activité crée une plus value sociale, culturelle ou écologique. Le bénévolat prend la forme d'un projet accessible à tous qui est délimité dans l'espace et dans le temps... Les projets de la Banque du Temps profitent tant au Preneur qu'au Donneur de Temps et améliorent la qualité de vie de chacun (www.banquedutemps.be).

Cette brochure aborde les solidarités de proximité, essentiellement à travers les paroles des participants d'un groupe de réflexion sur le même thème.

Quoique toujours présentes, les solidarités de proximité se sont un peu essouffées au fil du temps pour faire place à d'autres manières de vivre, à plus d'individualisme aussi. Toujours est-il, qu'aujourd'hui, au regard de cette évolution, de nombreuses questions émergent face à la montée du nombre de personnes isolées. Une problématique que l'avancée en âge et la précarité viennent renforcer.

Et l'on en vient à regarder : vers le passé, ces petits gestes entre voisins qui rythmaient le quotidien, ces petites attentions qui se sont perpétuées jusqu'aujourd'hui mais qui désormais passent la plupart du temps inaperçues ; au vivre ensemble dans d'autres cultures pour trouver là des leviers pour créer ou maintenir des liens entre les voisins...

Des solidarités de proximité, oui... Mais lesquelles ?
Quelle peut être leur utilité à côté des solidarités collectives ou familiales ?
Quels en sont les freins ?
Les facteurs favorisants ? ...

La brochure s'adresse au tout public. Elle est téléchargeable sur le site www.questionsante.be

Édition 2009